

Le réseau Bienvenue à la Ferme

Voilà maintenant plus de 30 ans que le réseau de producteurs agricoles et d'accueil touristique Bienvenue à la Ferme a été fondé. A ce jour, plus de 8 000 membres sont enregistrés dans le réseau Bienvenue à la Ferme national dont 113 adhérents dans le Gers.

Bienvenue à la Ferme est un réseau qui s'engage à promouvoir le savoir-faire de l'agriculture française, tout en répondant aux attentes des consommateurs.

Les membres du réseau proposent des produits de qualité, fermier et un accueil personnalisé et professionnel dans une logique durable et responsable.

De ce fait, en adhérant au ré-

seau les membres s'engagent sur cinq grands points :

- Un accueil personnalisé
- Une exigence de qualité
- Une découverte passionnante
- Un cadre authentique
- Un service au patrimoine

Ces cinq grands points se retrouvent dans les différentes activités rurales et agrotouristiques mises en valeur par le réseau Bienvenue à la Ferme :

- La vente de produits fermiers de qualité en vente directe
- La restauration
- L'hébergement
- Les activités ludiques et sportives

Pour développer l'ensemble de ses activités et faciliter les rencontres entre les agriculteurs désireux de partager leur savoir aux visiteurs, le réseau Bienvenue à la Ferme organise des



événements pour promouvoir les fermes adhérentes au niveau national, régional et départemental avec notamment des

week-ends phares comme le Printemps à la Ferme, Fermes en Fête mais aussi avec les Marchés à la Ferme !

Des événements incontournables et innovants chaque année !

Chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme organise des événements phares, l'innovation et la nouveauté sont toujours au rendez-vous grâce au dynamisme des producteurs et du réseau Bienvenue à la Ferme Gers.

Les fermes sont en fête pour ce Printemps à la Ferme 2021 en deux temps



Cette année Bienvenue à la Ferme Gers a joué la carte du digital ! En organisant un Printemps à la Ferme en deux temps.

Une première phase lors de la semaine de l'agriculture française du 13 au 24 mai en publiant des vidéos sur les réseaux sociaux Bienvenue à la Ferme.

Des vidéos ludiques et amusantes pour mieux cerner les métiers des producteurs, visiter virtuellement les fermes et rencontrer le monde agricole.

Mais aussi pour annoncer en avant-première les programmes et les activités qui seront proposés ce week-end des 18, 19 et 20 juin.

Les vidéos sont sur la chaîne Youtube de la Chambre d'agriculture du Gers mais aussi sur la page Facebook Bienvenue à la Ferme et l'Instagram @bienvenuealaferme.

Pour la deuxième phase du Printemps à la Ferme, neuf exploitations organisent de nombreuses animations, des

jeux de pleins airs, des restaurations à emporter sont proposées pour savourer le goût des produits 100 % fermiers tout en partageant les savoir-faire du monde agricole.

Cette année, dans le Gers, le réseau Bienvenue à la Ferme innove avec le lancement d'un concours photo.

Le principe est simple, les visiteurs sont invités sur les fermes participantes à réaliser un cliché insolite répondant au thème « *Qu'est-ce que ça nous botte !* » en intégrant une botte de son choix dans la photo. Il suffit ensuite d'envoyer son cliché à l'adresse bienvenuealaferme-bassinsud@gers.chambagri.fr

Les clichés seront ensuite soumis au vote du public ! 5 lots de produits des fermes participantes d'une valeur de 80 à 150 euros sont mis en jeu.

Dates et informations sur le site : www.bienvenuealaferme.fr/gers

Le programme des fermes qui ouvrent leurs portes

Vendredi 18 juin	Samedi 19 juin	Dimanche 20 juin
<ul style="list-style-type: none"> • Le Domaine de Polignac à Gondrin • Le Domaine du Grand Comté à Roqueleure • La Ferme du Rantoy à St-Ost • Le Domaine de Bilé à Bassoues • La Ferme aux Cerfs au Houga 	<ul style="list-style-type: none"> • Les Cabas de Sandie à Sabaillan • La Maison de Ninan à Sarragachies • Le Domaine de Polignac à Gondrin • Le Domaine du Grand Comté à Roqueleure • La Ferme du Rantoy à Saint-Ost • Le Domaine de Bilé à Bassoues • La Ferme aux Cerfs au Houga 	<ul style="list-style-type: none"> • La Ferme du Hitton à Biran • Le Domaine du Tucoulet à Auch • La Maison de Ninan à Sarragachies • Le Domaine de Polignac à Gondrin • Le Domaine de Bilé à Bassoues • La Ferme aux Cerfs au Houga

Concours photos
« QU'EST-CE QUE ÇA NOUS BOTTE ! »
 Réalisez une photo insolite sur les fermes participantes en y intégrant une botte !
 5 lots de produits fermiers à gagner d'une valeur de 80 € à 150 €
 Règlement et infos sur www.bienvenue-a-la-ferme.com/gers

au service de l'agritourisme !



Les Marchés à la Ferme, l'évènement phare du réseau Bienvenue à la Ferme Gers

Les festivités estivales commencent en juin avec le Printemps à la Ferme et s'enchaînent avec les Marchés à la Ferme les mois de juillet et août.

Après une année 2020 difficile pour les adhérents, c'est le grand retour des Marchés à la Ferme.

Initié par Bienvenue à la Ferme en 1999, le principe des Marchés à la Ferme est le suivant : un agriculteur membre du réseau organise sur son exploitation un marché. Il convie des producteurs locaux de son choix. C'est pour eux l'occasion de vendre et de faire connaître leur produit à une clientèle aussi bien locale que touristique.

Valorisation des agriculteurs et des produits, rencontre entre

producteurs et consommateurs, promotion des produits fermiers et de la gastronomie du Gers sont au cœur de la démarche.

Cette année les marchés se dérouleront du 3 juillet au 20 août.

Au programme : 15 producteurs participants et 20 marchés pour des dégustations gratuites, des repas sur place, et des animations en tout genre afin de satisfaire toutes les générations.

Les marchés débutent généralement en milieu d'après-midi, ou quelques fois en matinée. Les producteurs proposent lors de l'évènement de découvrir la gastronomie gersoise dans une ambiance festive et conviviale.



Dates et fermes participantes

- Samedi 3 juillet et dimanche 4 juillet : Ferme de la Patte d'Oie à Saint-Michel
- Mercredi 21 juillet : Domaine d'Emboudou à Rejaumont
- Jeudis 22 juillet, 29 juillet, 5 août, 12 août et 19 août : Domaine le Rosier d'Angélique à Berrac
- Mardi 27 juillet : La Maison de l'Ail à Saint-Clar
- Jeudi 29 juillet : Domaine de Cassagnoles à Gondrin
- Samedi 24 juillet et dimanche 25 juillet : La Ferme du Rantoy à Saint-Ost
- Mercredi 28 juillet : Domaine de Rey à Loubersan
- Vendredi 30 juillet : Gaec Latapie à Mont d'Astarac
- Samedi 31 juillet : Domaine de Jean-Bon à Toujouse
- Mercredi 4 août : Gaec des 3 domaines à Rejaumont
- Vendredi 6 août, jeudi 12 août : Hameau de l'Aouelle à Pouylebon
- Samedi 7 août : La Maison de Ninan à Sarragachies
- Jeudi 12 août : La Ferme du Martin Neuf à Condom
- Mardi 17 août : Domaine de Bilé à Bassoues
- Vendredi 20 août : Domaine de Lailhou à Sainte-Christie

Les marchés à la ferme permettent de vivre des moments de partage, conviviaux autour de produits locaux et artisanaux.

- Produits issus de la volaille
- Vins et spiritueux
- Ails et huiles
- Porc noir de Bigorre AOP
- Produits à base de safran

Et d'autres produits sont à découvrir sur les marchés !

L'ensemble des dates des marchés et tous les renseignements sur la page Facebook Bienvenue à la Ferme Gers et sur le site de la Chambre d'agriculture du Gers et dans vos Offices de tourisme.

Quelques rappels réglementaires pour les organisateurs de marchés à la ferme

• CODE RURAL

« Art L311-1 - Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ».

Lors de manifestations temporaires pour la vente de produits locaux, il n'est pas obligatoire d'avoir un permis d'exploitation pour l'ouverture d'un débit de boissons.

• CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

« Art L3334-2 - les personnes qui, à l'occasion d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique, établissent des

cafés ou débits de boissons ne sont pas tenues à la déclaration prescrite par l'article L.3332-3 [...] » Cependant, « elles doivent obtenir l'autorisation de l'autorité municipale ».

• CODE RURAL
 « Article L325-1 - L'entraide familiale bénévole se définit par la participation volontaire à des activités agricoles d'ascendant, de descendant ou de collatéraux de l'exploitant, ainsi que de leurs conjoints. Elle n'emporte aucun engagement vis-à-vis de l'exploitant des personnes qui prêtent leur concours [...] »

Les produits des producteurs de Bienvenue à la Ferme sur la plateforme du Gers Vous Drive

Le Gers Vous Drive a été créé à l'initiative de la Chambre d'agriculture du Gers, pour soutenir les producteurs locaux impactés par la crise COVID-19 et subissant une

perte de débouchés tout en proposant une solution aux consommateurs pour se procurer des produits locaux frais, diversifiés et de saison. La plateforme du Gers

Vous Drive regroupe un ensemble de producteurs gersois labellisés Bienvenue à la Ferme.

Plus d'informations : www.legersvousdrive.fr

Comment rejoindre le réseau Bienvenue à la Ferme

- Être agriculteur ou agricultrice,
- Exercer une ou plusieurs activités d'accueil, de services ou de vente directe à la ferme,
- Être audité pour vérifier la conformité au cahier des charges,
- Signer la charte éthique du réseau Bienvenue à la Ferme,
- Verser une cotisation annuelle,
- Être actif dans la valorisation du réseau Bienvenue à la Ferme.

Contact : Chambre d'agriculture du Gers - Pôle Tourisme - Filières Alimentation - Tél : 05.62.61.77.40